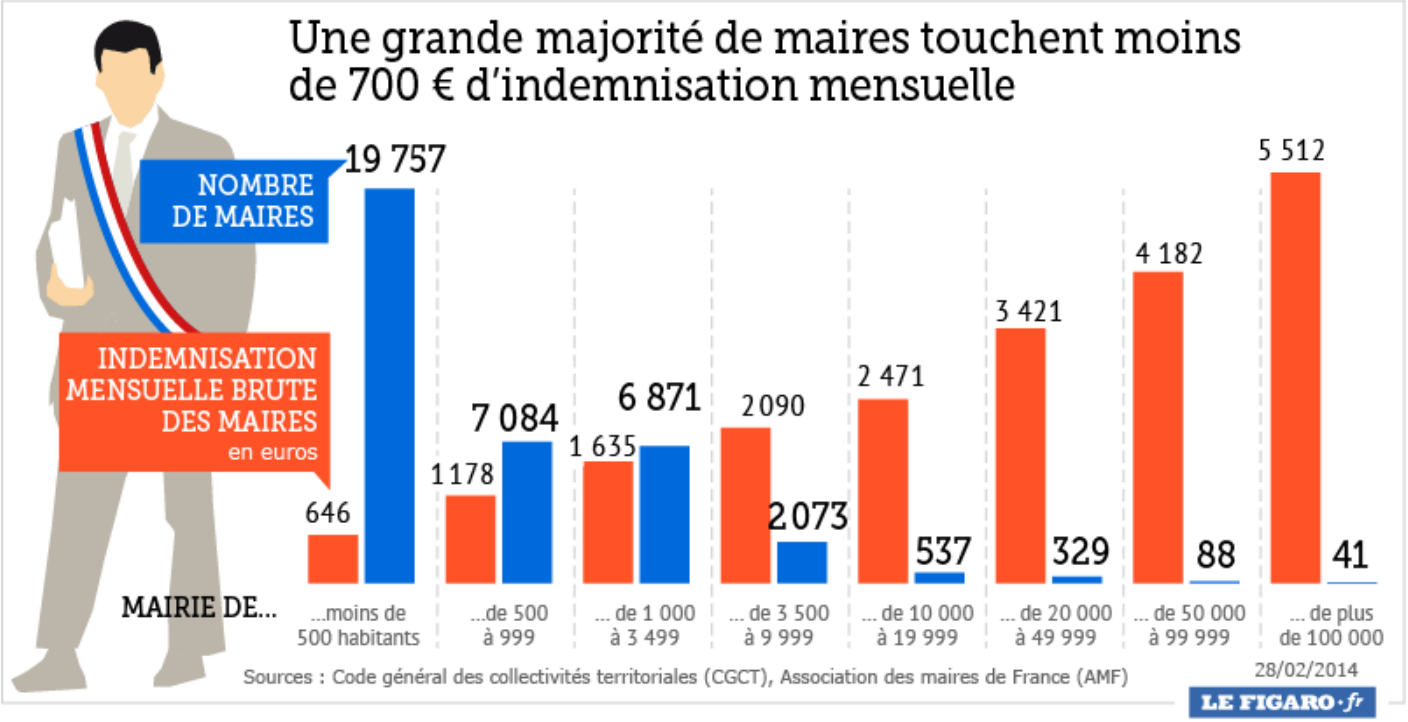
Downloaded from: justpaste.it/7dh0m

Salaires des maires, conseillers, présidents de ceci ou cela



Un sujet récurrent mais tabou est celui de la rémunération de nos élus, maires, conseillers, présidents d'intercommunalités, conseillers départementaux, vice présidents de ceci ou de cela!

Un sujet qui va devenir brûlant vu les élections en 2019 (européennes) et 2020 (municipales).

La rémunération des députés européens a fait l'objet d'un billet que voici (lien). Je n'en dis pas plus.

C'est la rémunération des élus locaux que je veux éclairer ici.

1. Salaires des maires
2. Salaires des adjoints et conseillers muncipaux
3. Salaires des présidents d'intercommunalités
4. Salaires des conseillers communautaires, vice présidents et présidents de départements
5. Un maire, un adjoint, un conseiller municipal ça touche combien?
6. Toutes les indemnités brutes de tous élus sont ici (tableaux)

Reste les salaires des présidents de SEM et de SPL (*) ou de responsables de régies. Peu de publications sur le sujet; mais ces rémunérations sont encadrées par les conseils d'administration des ces structures, dont le plus souvent le département. Ils touchent des

indemnités, pas des salaires; notamment des jetons de présence aux assemblées délibératives.
(*) SEM- E2S par exemple président François Cavallier et SPL le Vallon des Pins président Michel Tosan
En pays de Fayence, avec des petites communes et une petite intercommunalité, les rémunérations des élus sont faibles; on ne peut pas en vivre. Il faut une autre activité impérativement. Tel est retraité de la fonction publique, tel est médecin, tel est cardre commercial, tel est fonctionnaire territorial dans une commune voisine....Un seul de nos élus est à plein temps employé au service de nos concitoyens; longue vie publique à lui.